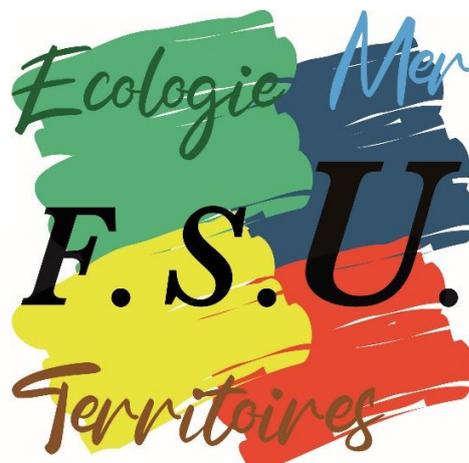


**PROFESSION DE FO déposée par FO et par SNE-FSU (Syndicat National de l'Environnement).**



**Élections du 1 au 8 décembre 2022  
COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE LOCALE  
DU PARC NATIONAL DE LA REUNION**

Chères et chers collègues,

Depuis le début de la création de notre établissement des femmes et des hommes se sont mobilisés pour porter la voix du personnel de notre établissement.

Ces femmes et ces hommes se sont regroupés et ont créé les sections FO et SNE-FSU du Parc national de La Réunion. Ensemble, ils se sont engagés dans le dialogue social de l'établissement et notamment au sein de la Commission Consultative Paritaire Locale (CCPL) pour défendre les intérêts du personnel contractuel au-devant de notre administration.

L'intégration des chargés de mission contractuels via la loi Sauvadet, la déprécarisation du personnel dérogatoire, la mise en place du Quasi-statut et les indemnités associées ont été des dossiers importants pour lesquels nous nous sommes battus afin d'obtenir le meilleur traitement pour les collègues.

FO-PNRun et SNE-FSU-PNRun ont porté des mandats jusqu'à l'instance ministérielle des contractuels (CCPM) afin que les agents des établissements outre-mer dont le nôtre ne soient pas des oubliés mais que leurs situations et leurs intérêts soient défendus avec conviction au plus haut niveau.

Nous sommes fiers du travail accompli ensemble.

Deux syndicats mais une même volonté, une même ambition et une seule cause...VOUS !

Merci pour ces années de confiance et nous vous demandons de bien vouloir la renouveler en votant pour notre liste.

Jean-Christophe Garcia, délégué FO  
Titulaire de la CCPL et de la CCPM  
en 2018-2022

Jean-Marie Pausé, délégué SNE-FSU  
Titulaire de la CCPL et suppléant à la CCPM  
en 2018-2022